Bien vivre à

Ambazac

Ville nature

Bulletin municipal
Janvier 2018

Sommaire

LE MOT DU MAIRE p 4

VIE LOCALE

Cérémonie de prise de commandement à la gendarmerie d'Ambazac p 5

Les commerces sous haute surveillance pour les fêtes de fin d'année p 5

Communiqué de la Croix Rouge p 5

Attention aux faux démarcheurs! p 5

Concours maisons fleuries 2017 p 6

Erratum : La Pagode du Petit Jonas ou Pavillon embarcadère p 6

Colis noël 2017 p 7

Histoire de fontaines p 8

Hommage à Monsieur Antoine NONI p 9

De la terre, de l'eau, des jardiniers à Ambazac p 10

État-civil p 10

CULTURE

Les «Bannières en ville» p 11

Ni gueux ni maître p 11

FESTI'ZAC p 12

Tous en piste! p 12

Espace ludobib p 13

Gospel Fusion p 14

«1 air 2 violons» Concert des Jeunesses Musicales de France p 14

Petits poids et Haltères p 14

Cinéma p 14

SPORT

Base de trail uni'vert trail des monts d'Ambazac p 15

Boxe française, jeunes et handicap p 16

Cross sapeur pompier p 17

1000 coureurs dans les rues d'Ambazac! p 17

ENVIRONNEMENT

Bilan volontaire des émissions de gaz à effet de serre (beges) d'Ambazac p 18

Sommaire

ENFANCE ET JEUNESSE

Hommage de la jeunesse aux poilus tombés lors de la grande guerre p 21

On pense déjà à la rentrée de septembre 2018 p 21

Forum des métiers : appel à participation p 21

Ecole Paul Cézanne p 21

Petite enfance p 22

Les cross scolaires au Domaine de Muret p 22

COMMERCES

L'univers gourmand du Petit Mag p 23

LSTCB : couverture, zinguerie, constructions bois p 23

VIE ASSOCIATIVE

Téléthon 2017 p 24

Lou Gerbassou p 25

ACARPA p 25

Le comité de jumelage fait son marché de Noël p 26

Ambazac reçoit Soufflenheim p 26

DIVERS

La parole aux élus de l'opposition p 27

Le mot du Maire

Chères Ambazacoises, chers Ambazacois,

2017 s'en va déjà et 2018 se profile.

Nous aurons réussi en 2017 encore à faire de nombreux travaux, souvent en régie grâce à nos agents. Parfois visibles parce que pouvant aussi vous gêner au quotidien durant leurs réalisations, parfois moins visibles mais tout autant nécessaires. Mais toujours dans le souci d'améliorer notre cadre de vie à tous.
Je pense notamment aux travaux importants sur les réseaux d'assainissement, mais aussi aux nouveaux forages réalisés pour mettre en exploitation de nouvelles sources d'eau potable et augmenter ainsi à l'avenir notre ressource. Ces travaux restent d'actualité en 2018.
L'aire de jeu de la cité des Rivailles a été entièrement refaite et agrandie. Nous avons ainsi pu répondre à la demande des habitants du quartier, et petits et grands peuvent en profiter selon leurs envies. Elle permet aussi d'accueillir des personnes de passage grâce à son emplacement en entrée de bourg.
Nous avons refait à neuf les toilettes des écoles primaires Cézanne et Prévert. Ces travaux étaient attendus par tous les usagers de l'école depuis de trop nombreuses années, et il n'était pas question de les repousser plus longtemps. J'adresse à nouveau mes remerciements pour leur patience, aux enfants, mais surtout aux enseignants, qui ont enduré encore des travaux en période de rentrée. D'autant plus à ceux de l'école Prévert qui avaient déjà subi les nuisances de la longue réfection des locaux de l'ALSH.
Toujours dans le cadre de l'école, la rentrée de 2017 a vu le retour de la semaine de 4 jours. Le changement de rythme se fait déjà ressentir positivement par une moindre fatigue des enfants en semaine, surtout à la maternelle. Nous allons devoir maintenant faire preuve de persuasion pour éviter des fermetures de classes en cascade à l'école primaire, mais aussi pour demander une réouverture à la maternelle étant donné le nombre d'élèves finalement présents cette année.
Je n'oublie pas non plus les travaux de fleurissement réalisés par nos agents dans le bourg pour le plaisir de tous, et qui vont se poursuivre en 2018, notamment par la refonte du rond-point avenue de Soufflenheim, mais également dans les hameaux avec l'aide des habitants volontaires pour embellir leur quartier.
2018 ne devrait pas être en reste, avec d'autres projets à réaliser.
L'année sera mise à profit pour réaménager les locaux que la collectivité vient d'acquérir en zone des Granges, afin d'y accueillir nos services techniques. Ce déménagement répondra au double objectif d'avoir des locaux permettant à nos agents de travailler dans de meilleures conditions, et en même temps de mettre fin aux nuisances dans le centre bourg du fait des activités des différents services techniques autour et dans les ateliers actuels.
Nous avons prévu de commencer l'aménagement d'un sentier pédestre permettant à tout un chacun de faire le tour de l'étang du grand Jonas.
Le Conseil a validé en fin d'année l'option de réhabilitation et agrandissement des vestiaires du stade de la Mazaurie. Il s'agit maintenant de finaliser le dossier technique et de boucler les financements pour un début de travaux dès que possible dans les mois qui viennent.
Vos élus auront également à se prononcer très prochainement sur la création d'une halle commerciale sur la place du 19 mars 1962, pour un meilleur accueil des foires et marchés, et le développement des marchés de producteurs.

Je souhaite terminer par un projet qui se met actuellement en place et que nous avons porté pendant notre campagne sans pouvoir le mettre immédiatement en œuvre depuis notre élection. J'ai donc demandé cet automne au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur la création d'un Conseil Municipal des Jeunes. Le principe a unanimement été validé, nous permettant de procéder avant les vacances de Noël à l'élection de 12 candidates et candidats titulaires et autant de suppléants. Les jeunes élus sont des élèves ambazacois des classes de CM1, CM2 et 6ème, qui vont siéger pour 2 ans. Ils seront accompagnés dans la construction et la conduite de leurs projets pour notre commune, par une référente en la personne d'Amandine PASQUIER, directrice adjointe de notre accueil de loisirs primaire, par Tayeb SI-AHMED et Xavier MURIS, animateurs au Centre d'Animation Sociale d'Ambazac.
J'aurai le plaisir de tous vous les présenter lors de la cérémonie des vœux, et vous aurez l'occasion de les connaître mieux, notamment au travers des pages de nos prochains bulletins.

Il me reste à vous présenter, en mon nom et celui des conseillers municipaux, mes vœux les plus chaleureux de bonheur et de joie pour cette nouvelle année 2018.

Bonne année,
Bien amicalement,
Stéphane Ché

CÉRÉMONIE DE PRISE DE COMMANDEMENT À LA GENDARMERIE D'AMBAZAC

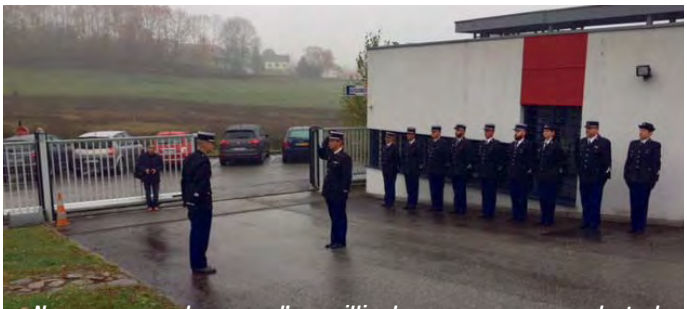

«Nous sommes heureux d'accueillir le nouveau commandant de gendarmerie, le Major David Redares, récemment nommé à Ambazac. Au nom du conseil municipal, nous lui souhaitons la bienvenue et tous les vœux de réussite dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.»

Vendredi 10 novembre 2017, une cérémonie s'est déroulée à la caserne de gendarmerie d'Ambazac, au cours de laquelle le chef d'escadron Nicolas Mercier, commandant la compagnie de gendarmerie de Limoges, a remis officiellement le commandement de la communauté de brigades d'Ambazac au Major David Redares.

La cérémonie s'est déroulée en présence de la conseillère générale du canton d'Ambazac, du maire d'Ambazac, de l'ensemble des élus des communes des circonscriptions d' Ambazac et de Saint Sulpice Laurière, des retraités et de représentants des veuves de la gendarmerie, d'une délégation représentant l'ensemble des unités de la compagnie de Limoges, du chef de centre de secours d'Ambazac et des familles, qui étaient venus accompagner de leurs vœux cette prise de fonction.

Ce moment solennel a été suivi dans la salle du conseil municipal d'Ambazac, d'un instant convivial autour de boissons chaudes et viennoiseries, au cours duquel le Chef d'escadron Mercier a retracé le parcours du militaire.

Après un début de carrière en gendarmerie mobile, le Major David Redares âgé de 48 ans, occupait avant son affectation à Ambazac, un poste d'enquêteur au sein de la brigade des recherches de Guéret, après avoir été affecté successivement dans les brigades de gendarmerie de La Souterraine et Jarnages.

La communauté de brigades d'Ambazac est composée des brigades de gendarmerie d' Ambazac et de Saint Sulpice Laurière, et comprend un effectif total de 20 militaires.

Suite aux mutations de personnels, la communauté de brigade a connu au cours de l'été l'arrivée de quatre nouveaux militaires. L'adjudant Nicolas Cloutour et le maréchal des logis-chef Jean- Pierre Chassagne à St Sulpice Laurière, ainsi que le maréchal des logis-chef Giani Lacouture et le gendarme Aloïs Goux à Ambazac.

Catherine Sardaine, adjoint au maire, correspondante gendarmerie

LES COMMERCES SOUS HAUTE SURVEILLANCE POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

En ces fêtes de fin d'année, la Communauté de Brigade de Gendarmerie d'Ambazac met en place un dispositif de sécurisation des commerces. Ces derniers connaissent à cette période une forte fréquentation et deviennent la cible des délinquants. Ainsi la gendarmerie d'Ambazac a mis en oeuvre un dispositif de sécurisation par une présence accrue à l'ouverture et à la fermeture des établissements et en réalisant des contrôles réguliers à leurs abords. Le contact avec les commerçants est également privilégié pour rappeler les règles essentielles de prévention et les comportements à adopter en cas d'agression ou de cambriolage.

COMMUNIQUÉ DE LA CROIX ROUGE

A la veille des fêtes de fin d'année, période de partage, de générosité, de tolérance, l'unité locale de la Croix Rouge vous présente ses meilleurs vœux de santé et de prospérité pour l'année 2018 et souhaite de tout son cœur une amélioration des conditions de vie de nos concitoyens dans la précarité. Lors des journées du 24 et 25 novembre dernier, la Banque Alimentaire a collecté environ 3000Kg de denrées alimentaires dans les trois surfaces commerciales d'Ambazac. La Croix Rouge, association partenaire de la Banque Alimentaire, tient à remercier les généreux donateurs et les bénévoles qui se sont mobilisés pendant ces deux journées et vous donne rendez-vous l'an prochain pour battre ce record.

ATTENTION AUX FAUX DÉMARCHEURS!

L'association des Chiens Guides d'Aveugles du Centre-Ouest existe depuis 1976. Cette association reconnue d'utilité publique agit dans votre commune en remettant un chien guide à une personne déficiente visuelle ou en bénéficiant de l'aide d'une famille d'accueil qui veille à l'éducation d'un futur chien guide. Notre entité existe grâce aux dons issus de la générosité du public mais aucunement par démarchage à domicile ou téléphone. Notre association sollicite le public principalement par courrier ou par son magazine d'information. Nous ne mandatons aucun démarcheur et nous dénonçons ces activités qui ternissent notre image.

CONCOURS MAISONS FLEURIES 2017

Ambazac ville nature, Ambazac ville fleurie

La traditionnelle remise des prix des maisons fleuries s'est déroulée samedi 25 novembre en présence du maire et d'une délégation des élus d'Ambazac. Les lauréats ont tous obtenu le diplôme d'honneur de la commune (voir classement à la fin de l'article). Quatre jardiniers amateurs, Annie Texier, Simone Nequier, Frédéric Brun et Suzanne Champagnol ont été distingués au niveau du département et ont été récompensés par un diplôme d'honneur avec mention spéciale du conseil départemental. Parmi ces quatre lauréats, Madame Champagnol a également obtenu le 3ème prix du département dans la catégorie potager fleuri à vocation nourricière dominante. La commune d'Ambazac a été également distinguée cette année en remportant le 1er prix dans sa catégorie (communes de 5001 à 30000 habitants). Cette récompense a été obtenue grâce à la passion de tous les jardiniers amateurs, au travail du personnel des espaces verts et à la volonté de la municipalité d'aller vers une végétalisation plus importante du centre bourg ou de certains hameaux. Brigitte Lardy, conseillère départementale a également accordé son coup de cœur à Ambazac.

Classement

1	Champagnol Suzanne (cat 5)	1ère de catégorie
2	Nequier Simone (cat 1)	1ère de catégorie
3	Texier Annie (cat 3)	1ère de catégorie
4	Arnold Martine (cat 3)	
5	Moreau Simone (cat 1)	
6	Brun Frédéric (cat 7)	1ère de catégorie
7	Kieffer Jean Claude (cat 3)	
8	Fouques Chantal (cat 1)	
9	Decouty Pascal (cat 1)	
10	Faure Danielle(cat 1)	
11	Meunier Christelle (cat 1)	
12	Cottin Jean (cat 1)	

les lauréats ont été récompensés par des compositions florales (offertes par le magasin Faucher Fleurs) et des bons d'achats.

ERRATUM : LA PAGODE DU PETIT JONAS OU PAVILLON EMBARCADÈRE

Suite à l'article paru dans le dernier bulletin municipal, une habitante d'Ambazac nous a signalé que les informations sur l'origine de cet édifice étaient sûrement erronées. Après avoir effectué des recherches, nous avons retrouvé un article publié en 2006 dans le bulletin municipal. Nous vous en livrons la teneur ci-dessous.

«Le pavillon embarcadère

La silhouette élégante et pittoresque du petit édifice situé sur le bord du Petit Jonas étonne dans l'environnement aujourd'hui touffu et toujours verdoyant des berges de l'étang. Cette construction est associée à la demeure dite «Château Saint Roch» que Constant Pavy, avocat et maire du 6ème arrondissement de Paris dans les années 1930, a fait construire à la fin du XIXème siècle à Ambazac. Les aménagements extérieurs, balustrades, mobiliers de jardins, utilisent la technique de la «rocaille». Cette même technique se retrouve dans la construction du pavillon embarcadère du Petit Jonas qui a vraisemblablement été édifié peu de temps après que Constant Pavy soit devenu propriétaire de l'étang dans les années 1912-1914. Le bâtiment est construit à la manière rustique en ciment armé, sur une dalle qui repose elle-même sur des poteaux béton au-dessus de l'étang ; elle vient s'appuyer sur un mur en pierre sèche le long de la berge. Les murs en béton présentent une imitation de bois sur les parements extérieurs. La couverture en tuiles vernissées est supportée par une charpente métallique et dotée d'un épi en faîtage surmonté d'un paratonnerre. Les menuiseries sont métalliques ; les fenêtres composées avec un décor en verre cathédrale teint. En périphérie, une balustrade en rocaille débouche sur un petit escalier côté étang. D'autres éléments en rocaille situés à la périphérie de l'étang (bancs, balustrades…) sont aujourd'hui disparus. L'utilisation de la technique de la rocaille fait l'intérêt de ce rare témoin du savoir-faire menacé et fragile de l'art des rocailleurs.». Sources : archives départementales de la Haute-Vienne 7S134, histoire d'Ambazac F. Lagrange et S. Lagrange-Dardant 1991, service départemental de l'architecture et du patrimoine Martial Boussicault (rapport de la visite 2005).

COLIS NOËL 2017

Le 21 décembre 2017 a eu lieu la journée de remise des colis de Noël aux personnes de plus de 70 ans de notre commune, organisée par le Centre Communal d'Action Sociale.
Cette manifestation, de plus en plus prisée, a réuni près de 680 de nos aînés à la Salle des fêtes du Mont Gerbassou.
Ont été appréciés la décoration de la salle, la projection de photos d'Ambazac et plus particulièrement la convivialité partagée autour d'un buffet gourmand.
Les colis destinés aux résidents du centre gériatrique de Muret ont été distribués.
Les détecteurs de fumée offerts par les pompiers de l'urgence internationale ont été remis à cette occasion.

Les membres du CCAS remercient tous ceux qui ont répondu présent, ainsi que tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de cet évènement qui rencontre un succès croissant d'année en année.

Fontaine de Bujalénas avant nettoyage

HISTOIRE DE FONTAINES

On parle de «petit patrimoine» quand on évoque des vestiges modestes et souvent cachés, d'un passé pas si lointain. Les fontaines font partie de ce patrimoine car elles constituaient un élément essentiel de la vie des villages. On venait bien évidemment y puiser de l'eau pour la cuisine mais aussi y laver le linge ou faire s'abreuver les animaux. Certains ont encore en mémoire la vie d'autrefois autour de leur fontaine, souvent dotée d'une petite pêcherie. Daniel Arnaud, historien par passion, auteur de l'ouvrage «Les sites naturels en Haute-Vienne» et grand spécialiste des fontaines en Limousin en a recensé près de vingt sur le territoire de la commune. Trois d'entre elles sont des «bonnes-fontaines» dites «à dévotion» en raison des vertus que leur attribuaient nos Anciens. Les autres sont des fontaines «de village». Elles sont malheureusement pour la plupart à l'abandon, envahies par les ronces, souvent privées d'eau car plus entretenues par les habitants qui en ignorent même parfois l'existence. C'est pourquoi, le 7 novembre dernier une équipe de bénévoles s'est constituée à l'initiative de Claude Biron, président de l'Office du Tourisme des Monts du Limousin et sous les conseils de Daniel Arnaud pour donner plus de visibilité à quelques-unes d'entre elles. Armés de faucilles, serpes, sécateurs et autres débroussailleuses, ils se sont rendus à Bujalénas, à Crossas (abreuvoir), au Puy Garsault, à Laleuf (entretenue par les villageois), au Coussat, à Cloud sur la commune de St Sylvestre et enfin au village des Vergnes. C'est dans ce dernier qu'a été nettoyée une très belle fontaine qui s'est avérée se trouver sur une parcelle privée, les renseignements fournis étant erronés. La vraie fontaine du village se trouve en fait à 100 m de celle-ci sur un terrain clôturé. Gageons que le propriétaire, comme les habitants des autres villages, a su apprécier à sa juste valeur le travail des bénévoles qui a permis à ces vestiges de retrouver en partie leur aspect d'antan. Il restera maintenant à mettre en place un fléchage et une information historique à proximité de façon à ce que les promeneurs puissent aller leur rendre une petite visite. L'équipe reste mobilisée pour entreprendre à nouveau une «expédition» vers d'autres sites remarquables.

Fontaine de Bujalénas après nettoyage

Fontaine des Vergnes avant nettoyage

Fontaine des Vergnes après nettoyage

HOMMAGE À MONSIEUR ANTOINE NONI

Né le 20 août 1912 à Tulle, il a obtenu son certificat d'études primaires à la session de 1925.
A 18 ans, il est embauché au centre de tri de la poste de la gare d'Austerlitz. Là, il passe le concours du service télégraphique où il est reçu 2ème. Il obtient un poste à Versailles où il apprend le morse. Il fait son service militaire de 1933 à 1934 et est nommé receveur des postes à La Celle en Corrèze. Mobilisé en 1939 et il est naturellement affecté aux transmissions. Il avait l'habitude de se rappeler le terrible instant où «29 de ses camarades étaient tombés lors d'une embuscade». Il est fait prisonnier en 1940 et envoyé en Allemagne pour travailler dans une ferme. Après une tentative d'évasion, il est envoyé dans un stalag où il cassera des cailloux…
Démobilisé en 1945 à Brive, il reprend son travail de receveur et retrouve son épouse qui l'avait remplacé sur ce poste.
A 62 ans, il prend sa retraite et vient s'installer à Rilhac-Rancon où il s'est occupé de diverses associations : pêche, anciens combattants, club des aînés.
Monsieur NONI avait été médaillé de nombreuses fois pour son courage et sa bravoure, notamment il avait reçu, en 1999, la médaille du mérite fédéral en témoignage de reconnaissance des services exceptionnels rendus. Il était fier d'avoir, chaque année, été présent lors des cérémonies aux monuments aux morts pour la commémoration du 8 mai 1945.
Les années sont passées, sa femme est décédée en mars 2000, les rhumatismes et les douleurs l'ont obligé à quitter sa maison.
Le 10 juin 2014, Monsieur NONI entre au centre gériatrique de Muret à Ambazac. Il s'y sentait en sécurité et participait régulièrement aux animations.
En juillet 2016, il est élu membre du conseil de la vie sociale de l'établissement où il tenait son rôle de représentant des résidents. Il appréciait les rencontres intergénérationnelles. Il avait apporté son témoignage, lors des exposés réalisés par les collégiens de 3ème du collège Jean Moulin dans le cadre du concours national de la résistance et de la déportation. En mai 2017, il avait accepté de lire la dictée d'ELA à 200 collégiens.
Nous avions fêté ses 102 ans, puis 103, 104 et 105 en août dernier. Il était heureux à l'occasion de ses anniversaires de retrouver ses amis de Rilhac-Rancon, de souffler ses bougies et boire une coupe de champagne en échangeant des souvenirs.
Sa fille unique, Claude, hébergée depuis août 2017 à la maison de retraite a pu vivre et partager les derniers mois.

Et puis ce 9 décembre 2017, Monsieur NONI s'en est allé doucement. Il reste, dans ma tête, toutes les histoires qu'il aimait raconter et transmettre, pour que notre mémoire n'oublie pas le sacrifice de tant de combattants pendant la guerre.

Mademoiselle NONI et moi-même remercient toutes les personnes présentes à l'hommage rendu à Monsieur Antoine NONI au centre gériatrique de Muret et plus particulièrement aux responsables et représentants des anciens combattants.

Catherine SARDAINE,
Mandataire Judiciaire du Centre gériatrique de Muret
Adjoint au Maire d'Ambazac

DE LA TERRE, DE L'EAU, DES JARDINIERS À AMBAZAC

Dans le cadre de ses activités, le Centre d'Animation Sociale d'Ambazac (CASA), souhaite mettre à disposition des habitants de la commune une surface dédiée, à la création d'un jardin partagé, terrain gracieusement prêté par la Municipalité.
Ce projet suscite votre curiosité, vous voulez jardiner, vous voulez partager des valeurs de solidarité, de coopération, de lien entre habitants avec la Terre et la Nature dans une démarche respectueuse de l'environnement, n'hésitez pas à contacter Delphine ou Tayeb du Secteur Famille de l'association au 05 55 56 10 11.
De premiers jardiniers amateurs, sensibles aux valeurs de la permaculture entre autre, motivés pour planter, semer, partager tomates, fleurs, tournesols, rencontres et fous rires vous attendent déjà…

État-Civil

NAISSANCES

LECUYER Camille	18.10.2017
MERLE Hugo	19.10.2017
GADET MASSONNEAU Simon	29.10.2017
BOUBET Ambre	31.10.2017
FOURNIER Clara	01.10.2017
RIVASSOU Aubane	07.11.2017
ORDAS Lise	17.11.2017
TONIN Mia	23.11.2017
POLIN GIRAUD Chloé	26.11.2017
COMTE Charline	29.11.2017
PEYROULET-LAMAISON Léa	12.12.2017

PACS

BARREAU Méggane et **SULPICE** Julien	06.11.2017
FRAYSSE Sophia et **POUZEAUD** Mathias	20.12.2017
DUBOIS Emmanuel et **BILLAUD** Jacques	14.11.2017
BOUSSARD Bérangère et **FLIS** Cédric	30.11.2017
PIASER Marilyne et **JOLY** Julien	04.12.2017
NAVARRO Charlène et **ESPINASSE** Florent	18.12.2017

DÉCÈS

DELCROIX vve **DE BRUYCKER** Lucienne	27/09/17
FAURE Lucien	22/09/17
COUVIDOUX Moïse	28/09/17
RIVIERE ep **ROUZIER** Michelle	04/10/17
VALLADE THEVENY Jeannine	21/10/17
BARRAUD Georges	23/10/17
DESPOIX ep **NICOT** Monique	27/10/17
PINAUD Jean-Claude	29/10/17
JOINET Robert	02/11/17
BONNETAUD Gilberte	03/11/17
CHAPUT vve **DEBORD** Andrée	09/11/17
CÉLÉRIER Raymond	09/11/17
TEXIER Raymond	13/11/17
LAVALÉE ep **PEYROT** Michelle	17/11/17
BOURDEIX vve **ROCHE** Jeanine	17/11/17
OUARI Jean-Claude	22/11/17
FAUCHER Marie-Jeanne	26/11/17
BIGAS vve **MÉMY** Gisèle	04/12/17
NONI Antoine	09/12/17

MARIAGES

CHOPIN Noëlla **et JOYEUX** Geoffroy	16.12.2017